

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CS998

présenté par

M. Bazin

-----

### AVANT L'ARTICLE 5

Rédiger ainsi l'intitulé du titre II :

« Suicide médicalement assisté ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.